



## COMMUNIQUE RELATIF A UNE FAUSSE PUBLICITE SUR UNE PROCEDURE D'ENREGISTREMENT D'INVESTISSEMENT FINANCIER EN LIGNE EN CÔTE D'IVOIRE

Dans le mois de décembre 2024, le Comité de Veille sur les activités d'agrobusiness et assimilées a alerté les populations ivoiriennes du caractère frauduleux d'un document, daté du 20 novembre 2024 publié par des obscures individus et attribué au Ministère des Finances et du Budget pour annoncer le lancement de sessions d'investissement en Côte d'Ivoire.

Les auteurs de cette forfaiture viennent de récidiver pour publier un autre communiqué en ligne et daté du 31 janvier 2025 à travers un faux compte WhatsApp intitulé Secrétariat Général des Finances et du Budget d'ailleurs inexistant dans l'organigramme du Ministère des Finances et du Budget.

Les informations contenues dans ce document sont totalement infondées, erronées et visent à tromper les populations pour recueillir leurs données personnelles sensibles et collecter illégalement leurs épargnes.

C'est le lieu pour le Comité de Veille d'informer qu'aucune procédure d'enregistrement à travers le réseau social WhatsApp n'est mise en place par le Ministère des Finances et du Budget. Par conséquent le numéro de téléphone indiqué dans le faux document n'est affilié à aucun service officiel du Ministère.

Le Comité de Veille sur les activités d'agrobusiness et assimilées voudrait rappeler que toute initiative d'appel public à l'épargne des populations est toujours annoncée par des voies officielles à travers les médias d'information grand public.

Le Comité de Veille remercie les populations pour leur vigilance et leur franche coopération dans la lutte contre les placements financiers illicites en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, le Comité de Veille tient à mettre en garde les promoteurs de ces pratiques illégales sur les réseaux sociaux en Côte d'Ivoire qu'ils s'exposent à la rigueur des sanctions prévues par la loi.

**AHOUSI Arthur Augustin Pascal**  
Le Président du Comité de Veille